

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Peseux

Titre du mandat

Aménagement d'une haie végétale dans le parc public du Château à Peseux

Mandant-e-s

Elisabeth Moser

Commentaires

Date et lieu

Peseux, le 06.08.2025

Résumé du mandat, explications

Je vous adresse une proposition d'aménagement paysager pour le parc public du Château, à Peseux, en bordure du rond-point du Château, améliorant la qualité de vie de ses usagers. Il s'agit de la plantation d'une haie végétale dense le long du mur du parc, côté rond-point. La route de Neuchâtel et la Grand-Rue y génèrent un fort trafic à toute heure.

Le parc a d'abord eu comme vocation de permettre aux personnes âgées de s'y sentir bien ; plus tard, des jeux pour petits enfants ont été ajoutés. Actuellement le parc est largement utilisé par toutes les tranches d'âges (crèches, adultes en pause repas, lecteurs, ...), malgré le trafic du rond-point adjacent et le manque d'ombre.

L'aménagement souhaité, simple, présente une multitude d'avantages, tant sur le plan environnemental que social. Il répondrait aux préoccupations des usagers du parc, en créant un espace de détente plus agréable.

La première des améliorations serait la réduction du bruit généré par la circulation automobile. Des études ont démontré qu'une haie dense peut diminuer les nuisances sonores. Cette barrière acoustique naturelle absorbe et diffuse les ondes sonores, créant ainsi une atmosphère plus paisible et propice à la détente au sein du parc.

En période estivale, et face aux épisodes de fortes chaleurs qui tendent à se multiplier, l'ombre procurée par une haie constitue un atout indéniable. La végétation contribue à la régulation thermique locale, par exemple sur le trottoir qui longe le parc au sud.

En plus de ces bénéfices, la présence de végétal en milieu urbain a un impact psychologique positif largement reconnu. Cette haie créerait une séparation visuelle efficace avec l'agitation de la route. Cet écran de verdure favoriserait également un sentiment relaxant de tranquillité et de sérénité.

Le choix d'essences locales et variées serait conforme à la politique communale en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Cette haie offrira un habitat et de la nourriture pour de nombreux insectes pollinisateurs et oiseaux, contribuant ainsi à l'équilibre de notre écosystème urbain. Sur le plan esthétique, une haie vive et bien entretenue embellit considérablement le paysage, offrant un cadre plus agréable et valorisant pour notre quartier.

Je suis convaincue que l'investissement dans la plantation d'une haie au sein de ce parc public représente une démarche durable et bénéfique pour tous. Cette haie améliorerait l'attractivité et la fonctionnalité du parc et renforcerait également l'engagement de notre commune en faveur d'un environnement urbain plus sain, plus vert et plus harmonieux.

Annexe(s) éventuelle(s)

--



